

**DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS**

**Pôle SPORTS**

☎ 02.38.79.33.42

E-mail : sports@ville-saintjeandelaruelle.fr



**AVENANT n° 1  
À LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
D'EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX signée le 26 octobre 2023**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉES :**

La **Ville de Saint Jean de la Ruelle**, représentée par Monsieur Fabien Rivière Da Silva, agissant en qualité de Maire, autorisé en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 10 novembre 2023, d'une part,

et

La **Fondation Val de Loire Pavillon du Cèdre**, représentée par sa Présidente, Madame Nicole Chayot, sise 1 impasse du Cèdre 45140 Saint Jean de la Ruelle, d'autre part,

**IL EST PROCÉDÉ, PAR VOIE D'AVENANT, AUX MODIFICATIONS SUIVANTES :**

**Article 1 :**

Les articles 1 et 2 relatifs sont modifiés comme suit :

La mise à disposition de la salle de tir à l'arc - Complexe sportif Maurice Millet est consentie à titre gratuit à compter du jeudi 24 octobre 2024 jusqu'au jeudi 3 juillet 2025 de 18h00 à 19h30 y compris les vacances scolaires (**excepté les jeudis 10 et 17 octobre et le jeudi 26 décembre 2024**) pour la pratique d'activités physiques et sportives.

**Article 2 :**

L'annexe 6 est modifiée selon les dispositions de l'article 1 ci-dessus.

Les autres dispositions de la convention demeurent sans changement.

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Pour la Fondation Val de Loire  
Pavillon du Cèdre,  
La Présidente  
Nicole Chayot

fo

Le Directeur Général  
Joselyn BOUZID

**FONDATION VAL DE LOIRE**

6 allée des Dominicaines

45140 ST JEAN DE LA RUELLE

Pour le Maire et par délégation,  
la 1<sup>ère</sup> Adjointe en charge des sports, de la santé,  
de l'autonomie et du handicap  
Véronique Desnoues



*Desnoues*